

Délégation des Jeux de Génie Mandat 2017-2018

La délégation des **Jeux de Génie**, étant un comité de l'AEP, devra se conformer aux règlements de l'AEP et respecter le budget accordé par le conseil d'administration. Également, la délégation des Jeux de Génie s'engage à interrompre ses activités et envoyer au minimum deux membres lors de chaque assemblée générale.

La délégation des Jeux de Génie s'engage également à envoyer un représentant aux réunions de la régie externe.

Pour le mandat 2017-2018, les seules personnes autorisées à effectuer des opérations financières pour le comité auprès de l'AEP sont **Félix Coursol**, trésorier, et **Alexis Cabana-Loriaux**, chef de délégation.

Mission pour 2017-2018

Le comité de la délégation des Jeux de Génie a pour mission d'envoyer une délégation de 44 participants et de 2 parrains aux Jeux de Génie 2018 qui se tiendront à Québec. La sélection de la délégation s'effectue à partir de plusieurs critères, dont les principaux sont la motivation, l'esprit d'équipe, les compétences sportives et académiques. La délégation des Jeux de Génie représente les membres de l'Association des Étudiants de Polytechnique, ainsi que l'École Polytechnique à travers le Québec et doit, dans cette optique, véhiculer une image positive lors des évènements.

Actions prévues

- Organisation d'un 5@7
- Organisation d'activités à caractère sociale jugées nécessaires à la sélection de la délégation par l'exécutif.
- Organisation d'une fin de semaine en chalet dans le but de favoriser la cohésion au sein de la délégation.